

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La multiplicité des fiefs
laïques et ecclésiastiques*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3180 titres à ce jour. « Il nous a semblé impossible de raconter selon l'ordre chronologique les faits concernant l'histoire de Dixmont ; à cause de la multiplicité des fiefs laïques et ecclésiastiques qui se partageaient autrefois son territoire, cette méthode aurait produit une véritable confusion. Aussi nous a-t-il paru préférable de mettre en œuvre les documents que nous avons peu à peu recueillis depuis plus de trente ans, dans une suite de chapitres groupant sous tel ou tel point de vue des événements auxquels notre pays natal s'est trouvé mêlé (...) C'est au neuvième siècle que nous trouvons pour la première fois l'existence de Dixmont attestée par des documents écrits ; à cette



époque, notre pays était paroisse et s'appelait *Dimon*. Mais très certainement l'origine de Dixmont remonte à un passé beaucoup plus lointain ; un village ne se fonde pas et ne s'organise pas en paroisse du jour au lendemain. Pour nous, sans hésiter, nous reculons les commencements de notre pays jusqu'aux temps celtiques. Les preuves de cette antiquité surabondent. En effet, dans le climat de *Turbaton (Tourne bâton)*, qui était autrefois sur la terre de Dixmont, au bord du chemin de Véron à Cerisiers, se voit une pierre debout appelée la *Grande-Borne*. »

Bientôt réédité

Études historiques sur Dixmont

par l'abbé A. PISSIER

Dixmont joua un rôle stratégique dans l'histoire

Situé dans le pays et la forêt d'Othe, le village de Dixmont fut peuplé très tôt comme le révèlent un dolmen et un creuset de fondeur gallo-romain découvert au lieu-dit la Gargouille. Cet ancien territoire de la tribu gauloise des Sénons fut un véritable bassin minier aux temps anciens et des buttes de scories d'une importance considérable sont encore visibles. Au XI^e siècle, des documents écrits attestent l'appartenance du village et de ses terres au prieuré Notre-Dame du Charnier de Sens. Placé aux frontières du

domaine royal, du comté de Joigny et du comté de Champagne, Dixmont joua un rôle stratégique dans l'histoire. En 1187, Philippe Auguste signa un accord de paréage avec les moines bénédictins du prieuré qui lui donnaient la moitié de la seigneurie, se réservant l'église et leur maison. Il accorda aux habitants une charte de privilèges et fit construire une forteresse. La prospérité de la cité ne résista pas aux ravages de la guerre de Cent Ans, puis, alors qu'elle avait su se relever, elle subit ceux des guerres de Religion. L'église Saint-Gervais et Saint-Protais, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques et construite sur les ruines d'un ancien édifice du IX^e siècle, date en partie du XII^e siècle et fait partie des cinq églises du Sénonais dont on retrouve des vestiges romans.

Les sires des Barres, seigneurs en partie de Dixmont

Le premier chapitre est consacré à Dixmont et son territoire. Le deuxième chapitre rappelle ses origines. L'auteur évoque ensuite la châtellenie royale. Il répertorie les fiefs constitués sur son territoire : les enclaves dans la châtellenie (Bois-Bourdin, les Bordes, Buisson-Jacob, la maladrerie) ; les démembrements (les hautes censives de Dymon, les Bordes et Villecheptive, la Grange-Pourrain, le Clos-Aubry, Jublotet Vault-Luyet, Gumery, Vaublanc, Bourg-Buisson, Massouillard, Champclos, Vaulevrier, la Grange, la Place, Vaucrechot) ; les fiefs en dehors de la châtellenie (les propriétés de l'abbaye des Escharlis, les propriétés de l'abbaye de Saint-Marrien d'Auxerre, les terres du Sucrey, les propriétés du chapitre de la cathédrale de Sens, le prieuré de l'Enfourchure, les propriétés de l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, les propriétés de l'abbaye de Dilo). L'abbé Pissier étudie les impôts et les redevances : les impôts directs (le cens, la mainmorte, la taille, la capitation, le dixième, les corvées) ; les impôts indirects (la gabelle, les droits sur les vins, le tonlieu et le péage, les aides, la banalité des fours, le lanquoyage, les noces). Il s'intéresse à l'administration de la justice, puis à la vie paroissiale, avec la paroisse et ses revenus (les différentes dîmes), l'église et ses ressources (les XII^e, XIII^e, XIV^e et XVI^e siècles), les curés de Dixmont de 1216 à la Révolution, le culte local (les confréries de simple patronage, d'état, de piété). Un chapitre est consacré aux libertés communales et civiles : la charte de liberté, l'administration de la communauté, les privilèges commerciaux, la condition des personnes. L'étude se poursuit avec l'instruction publique et se termine avec les illustrations : les sires des Barres, seigneurs en partie de Dixmont ; Jean Perrot, canoniste et chanoine de Chablis ; Jean Germain, évêque d'Auxerre ; trois prieurs de l'Enfourchure (Nicolas Ledigne, poète ; François Sevin, savant orientaliste ; l'abbé Sallier, bibliothécaire du roi). De nombreuses pièces justificatives complètent l'ouvrage.

MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3181 TITRES

34 TITRES SUR
L'YONNE

Renseignements au
03 23 20 32 19

ÉTUDES HISTORIQUES SUR DIXMONT

Alors que la conquête de Sens mettait entre les mains du roi Robert les domaines propres du comte vaincu, elle lui conféra seulement la suzeraineté des fiefs vassaux de l'ancien comté. Dixmont appartenait, à cette époque, aux religieux de Notre-Dame du Charnier de Sens, monastère bénédictin. Afin d'assurer le service du culte et de pourvoir au salut de leur âme, les rois et les seigneurs avaient, en effet, concédé aux évêques, aux églises et aux monastères des terres considérables et parfois même des villages entiers. Mais trop éloignés, les moines du Charnier avaient du mal à administrer et surtout, dans ces temps de violences et de troubles, à défendre au besoin leur domaine de Dixmont. Aussi, en 1187, confièrent-ils ce soin à Philippe Auguste, tout en conservant leur maison et l'église. Le village était un centre commercial connu déjà pour ses foires et pour son grand marché au blé. Le roi lui donna une plus grande importance encore en prenant sous sa protection les marchands qui s'y rendaient et en accordant l'exemption de certains droits aux acheteurs. Il fit bâtir une forteresse qu'il appela son château et dans laquelle il séjourna en novembre 1204. Il accorda des privilèges si importants à tous ceux qui s'installaient dans la cité que les vassaux des seigneurs voisins affluèrent. Le mouvement s'intensifia sous saint Louis si bien que les seigneurs du voisinage durent accorder à leurs gens les bienfaits de privilèges semblables. La guerre de Cent Ans mit un frein à la prospérité de Dixmont. Il ne restait plus que dix feux en 1434 et en 1490 ; faute de bras sans doute, les terres du chapitre étaient en friche. La chàtellenie se releva sous le règne de Louis XII et en 1538, la population qui s'élevait à trois ou quatre cents feux sollicita et obtint l'autorisation de se fortifier. Une vingtaine d'années plus tard, ces remparts ne servirent qu'à attirer sur le village les ravages des guerres de Religion. Parce que les habitants refusaient d'ouvrir leurs portes au camp catholique qui voulait prendre ses quartiers à Dixmont, le canon fit une brèche dans les murailles et les pires exactions furent commises. Le village devint alors le centre des opérations du baron de Saultour. Avec le retour de la paix, le rôle et l'importance de Dixmont prenaient fin. Dans le courant du XVII^e siècle, le domaine ayant appartenu au roi fut presque entièrement partagé en fiefs et par un acte de mai 1703, Louis XIV échangea avec M. de Saint-Mars les vieux bâtiments du château, ses dépendances et quelques terres contre des propriétés aux environs de Versailles. Dixmont était demeurée chàtellenie royale pendant cinq cent seize ans.

Réédition du livre intitulé *Études historiques sur Dixmont*, extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, volume 61, paru en 1908.

Réf. 1628-3181. Format : 14 x 20. 206 pages. Prix : 26, 70 € Parution : août 2012.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
 XXX
 ✂

Retrouvez
**LE LIVRE
 D'HISTOIRE**
 sur Internet...
<http://www.histo.com>

Bulletin
 de
 souscription
 à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2012
 1628-3181

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres du n° situé au verso de votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/...../201

Je commande « **ÉTUDES HISTORIQUES SUR DIXMONT** » :

ex. au prix de **26,70 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2012 (384 pages)
 - 3 017 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet. Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.